

Date de mise en paiement du dividende voté par l'assemblée générale du 22 juin 2017

Paris, le 23 juin 2017 : L'assemblée générale qui s'est réunie le 22 juin 2017 a adopté à l'unanimité la distribution d'un dividende d'un montant global maximum de 1 040 409,88 € prélevée sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit un montant brut distribué par action de 0,04 € (4^{ème} résolution). L'assemblée générale a donné tous pouvoirs au directoire à l'effet de fixer les modalités de paiement de cette distribution de dividende et notamment la date de mise en paiement.

Le directoire, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de fixer au **20 juillet 2017** la date de mise en paiement du dividende susvisé.

Il est rappelé qu'un document de référence a été déposé le 28 avril 2017 auprès de l'AMF sous le numéro D.17-0483, contenant notamment les principaux facteurs de risques auxquels la société est exposée.

Euronext Paris Compartiment C – Code ISIN FR0000066680 – Mnémonique VDLO

www.videlio.com